



# CHARTRE DES MEMBRES DE SYSTÈME B

**En tant que coopératrice et coopérateur je m'engage à respecter les statuts de la coopérative ainsi que son règlement, détaillé dans le Manuel des membres de Système B.**

**En tant que coopératrice-actrice et coopérateur-acteur je m'engage à :**

- *Acquérir au moins une part sociale de 200 CHF pour mon foyer (maximum 2 adultes pour les collocations).*
- *Indiquer les personnes vivant dans mon foyer pour qu'elles soient affiliées à ma part sociale et puissent ainsi faire leurs achats et services.*
- *Transmettre le badge d'accès à l'épicerie uniquement aux personnes affiliées à ma part sociale.*
- *M'informer régulièrement sur l'actualité de la coopérative et les comptes-rendus des réunions, auxquelles je participe dans la mesure du possible en sus des 3 heures de services par mois.*
- *Amener des idées et donner mon avis pour améliorer le fonctionnement de la coopérative et l'offre des produits vendus.*

**En tant que coopératrice-travailleuse et coopérateur-travailleur je m'engage à :**

- *Participer au fonctionnement de la coopérative en donnant au minimum 3 heures de mon temps chaque mois (en particulier pour la vente, le rangement, le nettoyage, la gestion des stocks et des commandes, les livraisons, etc.). Les 3 heures mensuelles doivent être effectuées par un-e membre déclaré-e du foyer. Pour les mineur-e-s, une autorisation écrite et signée par un-e responsable légal doit être fournie.*
- *Me présenter à l'heure pour mes services et effectuer les tâches prévues dans le respect des procédures qui s'y rapportent.*
- *Respecter chaque membre de la coopérative et collaborer avec les autres membres de l'équipe pour contribuer à un climat de travail agréable.*
- *Trouver moi-même une personne remplaçante pour faire mon travail lorsque j'ai un empêchement.*
- *Rattraper mes heures dues et effectuer un service de rattrapage supplémentaire en cas d'absence injustifiée.*
- *Respecter le matériel, les locaux, la marchandise et les règles d'hygiène établies.*

**En tant que coopératrice-consommatrice et coopérateur-consommateur je m'engage à :**

- *Avoir un solde toujours crédité de mon compte client-e.*
- *Montrer ma carte de membre lors de mon passage en caisse.*
- *Eviter de prendre des initiatives sans l'accord des personnes en charge du magasin lors de mes achats et ne pas interférer dans leur travail.*
- *Accepter que certains produits peuvent manquer et faire part à la coopérative de toute anomalie constatée sur un produit dans les plus brefs délais pour pouvoir être remboursé-e.*